

soirées au profit de l'Aumône générale, 24 décembre 1655 et 28 février 1656. Nous les trouvons établis en permanence l'hiver suivant.

Jusqu'alors, quand nos comédiens ont joué pour les pauvres, ce sont toujours les recteurs de l'Aumône générale qui ont encaissé la recette. Les recteurs de l'Hôtel-Dieu introduisent à leur tour une demande auprès de l'archevêque Camille de Neuville, lieutenant-général pour le roi, afin qu'il lui « plaise ordonner aux comédiens qui sont à présent en cette ville de jouer une comédie pour le bénéfice des pauvres malades dudit Hôtel-Dieu ».

La représentation eut lieu le 15 février 1657, et rapporta 409 livres, suivant procès-verbal du bureau des recteurs, en date du 21 février. On conserve aux archives de l'établissement les billets délivrés à cette occasion; il y en a pour le parterre, l'amphithéâtre, les premières et secondes loges.

Cette nomenclature seule nous donne à comprendre que le spectacle n'avait pas lieu au jeu de paume. La troupe avait été, en effet, autorisée par l'archevêque Camille de Neuville, lieutenant du roi, à jouer « dans la grand'salle de l'hostel de Monseigneur le gouverneur où réside mon dit Seigneur l'Archevêque ».

Cette salle, construite par le duc Nicolas de Villeroy dans les dépendances de l'hôtel du Gouvernement, était à l'usage privé du gouverneur, qui paraît, — au moins quelques années plus tard, — avoir eu sa troupe à lui. Car, en 1675, l'archevêque Camille, frère du duc, acceptait la dédicace du « *Ballet des Amours de Diane et d'Endymion* en machines, dansé sur le fameux théâtre de Lyon par la troupe des comédiens de Monseigneur le duc de Villeroy, dédié à Monseigneur l'archevêque, composé par Scipion Dupille, comédien de la même troupe. »